

**Vous pouvez télécharger votre carnet de pêche en cliquant sur les liens ci dessous**

[nouvelle version.](#) [ancienne version](#) .

### **A quoi servent les carnets de pêche ?**

- A connaître les populations de poissons et les prélèvements effectués sur le stock.
- A évaluer une action ou un aménagement.
- A gérer efficacement les peuplements piscicoles en association avec les pêcheurs.
- A comparer les résultats sur différents tronçons d'une rivière.

Les renseignements collectés resteront anonymes car ils seront cumulés. Seule une synthèse des résultats sera présentée sous la forme d'une valeur appelée CUEP.

**CUEP** = nombre de **C**aptures pour une **U**nité d'**E**ffort de **P**êche (1 heure/pêcheur).

### **Comment remplir votre carnet de pêche (nouvelle version simplifiée) ?**

- Pour être efficace, le carnet doit être rempli à chaque sortie.
- Prenez une nouvelle ligne à chaque sortie.
- Il est possible d'effectuer plusieurs sorties pour une même journée (matin, après-midi, soir...).
- Notez toutes les sorties, même les « bredouilles », en inscrivant « 0 » pour le nombre de captures.
- N'oubliez pas de noter la durée (en heures) de la partie de pêche.
- Indiquez le nombre de prises de truites « fario » dans les 4 dernières colonnes.

### **Comment remplir votre carnet de pêche (ancienne version) ?**

- Pour être efficace, le carnet doit être rempli à chaque sortie.

- Prenez une nouvelle ligne à chaque sortie.
- Il est possible d'effectuer plusieurs sorties pour une même journée (matin, après-midi, soir...).
- Notez toutes les sorties, même les « bredouilles », en inscrivant « 0 » pour le nombre de captures.
- N'oubliez pas de noter la durée (en heures) de la partie de pêche.
- Dans la rubrique « Mode » : notez T pour Toc, L pour Lancer et M pour Mouche.
- Indiquez toutes les prises de truites « fario », même les poissons remis à l'eau.
- Notez la taille de chaque poisson et entourez les poissons que vous conservez.

Répartissez les relevés de vos prises dans les différents secteurs :

Secteur N°1: Du pont de Villecomte à pont Arthur.

Secteur N°2: De pont Arthur au déversoir des Planches.

Secteur N°3: Du déversoir des Planches à la route de Brécy (rivière + bief).

Secteur N°4: De la route de Brécy (rivière) au gué de Mazières (début de l'ancien parcours no-kill).

Secteur N°5: Gué de Mazières à la fin du parcours (ancien parcours no-kill).

Dans la rubrique « Notes » : indiquez toutes les remarques qui vous semblent utiles.

Pour vous aider, vous pouvez consulter **l'exemple** (ancienne version) en cliquant [ici](#) .

À la fermeture, retourner votre [contact@louatier.fr](mailto:contact@louatier.fr) ou par courrier à :

**TURPIN Jean-Paul**

21 rue des Bouvreuils

18220 Ste SOLANGE

**PENEAU Jean-Michel**

9 rue St Martin du Crot

(mail bleu à côté de la poste)

18220 Ste SOLANGE